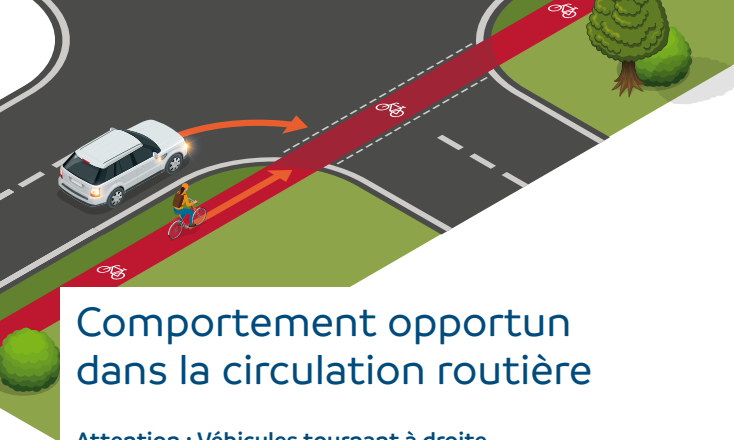




RÈGLES DE CIRCULATION

Se déplacer en toute
sécurité à vélo



Comportement opportun dans la circulation routière

Attention : Véhicules tournant à droite

Les automobilistes et les camionneurs qui tournent à droite ne font souvent pas attention aux cyclistes qui poursuivent tout droit. **D'où l'importance pour les cyclistes** : Même s'ils ont la priorité, toujours vérifier si les automobilistes qui tournent ont vu les cyclistes. Attendre par précaution !

Lorsque les cyclistes veulent tourner

Les cyclistes indiquent à temps et de manière claire les signes de la main (tendre le bras vers la gauche ou la droite). Avant de s'engager et encore une fois avant de tourner, ils regardent autour d'eux (regarder en arrière) et font attention aux autres véhicules et aux piétons*. Lorsqu'ils tournent à gauche, les cyclistes font également attention au trafic venant en sens inverse.

Dépasser

Lorsqu'ils dépassent d'autres cyclistes, les cyclistes gardent une distance suffisante. Ils sonnent toujours avant de dépasser pour informer les cyclistes qui les précèdent et font attention à leurs réactions.

Où peut-on rouler à vélo ?

Sur la chaussée, à côté des voitures : S'il n'y a pas de piste cyclable signalisée, les cyclistes peuvent utiliser la chaussée. Ils doivent rouler à droite (obligation de rouler à droite), mais pas sur le bord de la chaussée ou dans le caniveau.

Amendes en cas d'infraction au Code de la route

Les cyclistes qui enfreignent le Code de la route s'exposent à un avertissement ou à une amende, même s'il n'y a pas d'accident !

Plus de sécurité sur la route

Roulez toujours prudemment et respectez les autres usagers de la route !

En Allemagne, la règle est de rouler à droite.

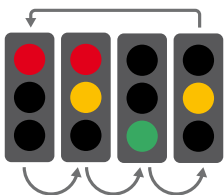
Cela s'applique toujours - même pour les cyclistes sur les pistes cyclables. Les cyclistes roulant à contresens sont dangereux pour eux-mêmes et pour les autres !

En cas d'accident, un casque cycliste peut protéger de graves blessures à la tête. Il est recommandé de porter un casque, mais ce n'est pas obligatoire en Allemagne.

En entrant et en sortant de la route, il convient d'être particulièrement attentif et prêt à freiner.

Prudence : Les conducteurs de poids lourds peuvent ne pas voir les cyclistes lorsqu'ils tournent. Les cyclistes se mettent en danger de mort à côté d'un camion qui tourne à droite, il vaut donc mieux rester derrière le camion.

Les feux de signalisation : À de nombreux carrefours, la priorité est réglée par des feux de signalisation. Signification des couleurs :



- Si le feu est rouge, s'arrêter et attendre !
- Le feu orange indique que le feu va maintenant passer du rouge au vert ou du vert au rouge.
- Au vert, on peut rouler.

La séquence de signalisation des feux avec quatre états de signalisation. Ce feu est également valable pour les cyclistes sur la chaussée.

Sur les trottoirs, il existe souvent des feux propres aux piétons. Ils ne sont pas contraignants pour les cyclistes. Sur les pistes cyclables, des feux combinés pour les piétons et les cyclistes ou des feux propres aux cyclistes doivent être respectés. Sur les pistes cyclables sans signaux propres pour les cyclistes, ces derniers se conforment aux feux de la chaussée.



Signal pour piétons



Signal pour piétons et cyclistes



Signal pour cyclistes

Panneaux de signalisation importants



Piste cyclable (à usage obligatoire) : Une piste cyclable est indiquée ici. Les cyclistes doivent l'utiliser. Il est ici interdit de rouler sur la chaussée.



Piste cyclable et trottoir séparés : La piste cyclable et le trottoir sont côte à côte. Le panneau est généralement placé entre les deux voies. Les cyclistes doivent circuler sur la piste cyclable (interdiction de circuler sur la chaussée). Ils ne peuvent pas se déporter sur le trottoir, même s'ils se dépassent.



Trottoir et piste cyclable communs : Les cyclistes doivent circuler sur la piste cyclable (interdiction de circuler sur la chaussée). Ils doivent partager la piste avec les piétons*. Par conséquent : Faire preuve d'égards et sonner avant de passer.



Trottoir : Les cyclistes n'ont pas le droit de rouler sur le trottoir ! Pousser son vélo est autorisé. Il est également interdit de rouler sur les trottoirs en l'absence de ce panneau. S'il n'y a pas de piste cyclable, les cyclistes doivent rouler sur la chaussée (avec les voitures). **Exceptions :** Les enfants jusqu'à l'âge de 8 ans doivent rouler sur le trottoir. Un panneau supplémentaire « Circulation cycliste autorisée » permet à tous de circuler à vélo à l'allure du pas. Les enfants jusqu'à l'âge de 10 ans doivent rouler sur le trottoir.



Zone piétonne : Ici aussi, les cyclistes ne peuvent pas circuler. Ils doivent mettre pied à terre et pousser leur vélo. **Exception :** Lorsque le panneau « Circulation cycliste autorisée » est présent, les cyclistes peuvent rouler au pas sur les trottoirs et dans les zones piétonnes. Les piétons gardent la priorité.



Passage pour piétons : Les piétons* ont la priorité lorsqu'ils traversent la rue. Tous les véhicules, y compris les vélos, doivent attendre.



Dans quel sens puis-je rouler ?

Les cyclistes utilisent le côté droit sur tous les chemins et routes. Il est interdit de rouler en sens inverse sur la piste cyclable !



Exception : Ce panneau ou un panneau bleu sur la piste cyclable de gauche indique que l'on peut rouler dans les deux sens.



Rue à sens unique : Ici, on ne peut rouler que dans une direction. **Exception** : Ce panneau



complémentaire permet aux cyclistes de circuler dans les deux sens.



Entrée interdite : Il est interdit de s'engager dans les rues affichant ce panneau. Pousser son vélo est autorisé. **Exception** : Le panneau



« Circulation cycliste autorisée » autorise les cyclistes à s'engager dans la rue. Attention aux voitures arrivant en sens inverse.



Interdiction pour les vélos : Ici, il est interdit de circuler à vélo ! Pousser son vélo est autorisé.



Interdiction pour tous les véhicules : Aucun véhicule n'est autorisé à circuler ici. Pousser le vélo est autorisé.



Céder la priorité : Ici, la priorité doit être cédée aux autres véhicules. Si aucun panneau n'indique la priorité aux croisements, la règle est « la droite a priorité sur la gauche ». Les voitures et les vélos venant de la droite ont la priorité.



Arrêt - Cédez le passage : Ici, il convient de s'arrêter et de céder le passage.



Zone à circulation réduite (« rue fréquentée par des enfants ») : Ici, tous les véhicules ne peuvent circuler qu'à l'allure du pas. Les cyclistes doivent également rouler lentement et faire preuve d'égards. Quiconque provient d'une zone à circulation réduite doit céder le passage.

DEVENEZ MEMBRE !

Profitez de tous ces avantages :

- + assistance dépannage exclusive en Allemagne
 - + magazine et newsletter exclusifs pour les membres
 - + protection juridique
 - + conseils sur les questions juridiques
 - + avantages chez nos partenaires de coopération
- adfc.de/mitgliedschaft

DEVENEZ ACTIF !

L'ADFC compte plus de 12.000 bénévoles dans toute l'Allemagne, actifs dans plus de 500 groupes locaux. Rejoignez-nous et engagez-vous avec nous pour une transition vers le vélo.

Vous trouverez ici l'antenne ADFC la plus proche de chez vous :

- adfc.de/vorort



Allgemeiner Deutscher Fahrrad-Club e.V. (ADFC)

Zimmerstraße 26/27, 10969 Berlin

Téléphone 030 2091498-0 | E-mail kontakt@adfc.de

www.adfc.de État : Avril 2025